



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 9 mars 2017

Collège Habitants :

Présents : M. ALAMAMY, M. DEVINAT , Mme GAUTHIER, Mme GOUOT, Mme LONDY
Excusés/ Absents: M. DIALLO, M. FENDRI (Co-Vice-Président), Mme OYA YAUCAT GUENDI

Représentant du monde professionnel coopté :

Excusée : Mme ROUSSELOT

Collège élus :

Présents : M. PERIDON (Vice-Président)
Excusés/ Absents : Mme BREDAS, M. HAMDANI, M. SAMINGO, M. GUILBOT

Administration : MME LACOMBE

Le compte rendu du précédent conseil de quartier est adopté.

• **Ou en est on de l'avancée de la fibre optique ?**

Un article est paru dans le journal municipal *Rencontre* de mars 2017 sur ce sujet.

Le calendrier est respecté.

Les 26 armoires techniques nécessaires pour couvrir Combs-la-Ville sont déjà installées.

Les premières prises seront installées vers fin juin. Les premiers habitants raccordés seront ceux qui sont desservis par un réseau enterré.

Le réseau aérien sera déployé dans un second temps car il nécessite des accords entre l'opérateur fibre et électrique pour l'utilisation partagée des pylônes électriques.

Dès le mois de juillet, la mairie conseille aux habitants de vérifier via Internet le débit de la ligne en fonction des différents opérateurs fibre : SFR est le responsable du déploiement mais les autres opérateurs peuvent mettre en place des conventions avec SFR.

Les habitants souhaitent savoir quels quartiers ou quelles zones seront desservis les premiers. La mairie ne sait pas le dire cela sera étudié par SFR rue par rue. Mais aucun habitant du quartier et de Combs-la-Ville ne sera oublié.

• **Quel sera le calendrier de déploiement du nouvel éclairage dans le quartier Prévert pour 2017/2018/2019 ?**

La programmation pour 2018 n'est pas encore définie. 1000 boules d'éclairage à raison de 250/an devraient être changées ainsi que l'adaptation des autres avec la technologie LED (fin de l'opération 2019). Sur le quartier Prévert en 2017, les boules d'éclairage de la rue de la Théroane et celles de la Polynésie vont être changées.

Les habitants signalent qu'au rond point de la ferme du Chêne Moreau, aucun éclairage n'est prévu au niveau du passage piéton et cela peut être dangereux car beaucoup de véhicules passent dans cette rue. Pas d'éclairage non plus, le long de la rue reliant les deux ronds-points de ce passage piéton jusqu'au nouvel Intermarché.

La mairie rappelle que le déploiement de l'éclairage sur la longueur sera réalisé par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Sénart qui en est propriétaire lors du développement de la zone de l'Écopôle. La mairie va essayer de voir si l'EPA pourra faire quelque chose à minima et va étudier la possibilité de sécuriser ce passage piéton.

- **Concernant le parking face à Icare, les trous ont été rebouchés. Est-il envisageable de refaire entièrement le parking ?**

Il est impossible de goudronner le parking car celui-ci a une pose alvéolée. Par contre, reboucher les trous sur l'allée du parking est possible. L'evergreen n'est pas si endommagé et ne sera pas remplacé cette année.

- **Rue du Gâtinais, aucun entretien ne se fait sur le parking et espace vert. Pouvez vous faire le nécessaire pour entretenir le site ?**

L'entretien se fera le 10/03/2017 par une société extérieure sauf pour les framboisiers pour lesquels il faut attendre la période idéale pour la taille.

- **Rue du Gâtinais, 4 voitures ventouses sont présentes, la mairie peut elle intervenir auprès des propriétaires ?**

Le problème est résolu.

- **Les abords du centre du soleil sont dégradés ainsi que la sécurité des enfants. Cela est dû aux travaux à la ferme des violettes. Que compte faire la mairie ?**

Un état des lieux a été fait avant les travaux puis sera fait après les travaux et en fonction, des travaux de réfection seront réalisés par les entreprises de construction à la fin de l'opération. En attendant, la mairie ne peut pas intervenir par elle même mais va demander aux entreprises d'intervenir.

- **La pharmacie de la coupole est fermée. Y'a-t-il un projet à la place ?**

Non, le fonds de commerce a été rachetés par trois autres pharmacie de Combs : celle de l'Ormeau, celle de l'Abreuvoir et celle du Vieux Pays. Pour le moment, le local reste fermé.

Les officines sont en difficulté au niveau national (concurrences des grandes surfaces de la parapharmacie) et l'ancien propriétaire de la pharmacie de la Coupole n'a pas trouvé de repreneur.

- **Les entreprises de la zone de l'Ormeau ont reçu des containers jaunes. A quoi servent-ils ? Aucune explication n'a été donnée !**

Les entreprises de la zone de l'Ormeau ont toutes été enquêtées en janvier et février 2016 pour savoir si elles souhaitaient des bacs de 770 litres pour la collecte des cartons que le SIVOM collectait une fois par semaine le vendredi.

Suite à cette enquête terrain sur les communes de Combs-La-Ville et Moissy-Cramayel, le SIVOM a recensé environ 80 entreprises qui souhaitaient cette collecte.

Après validation du Comité de Pilotage des collectes du SIVOM, il a été adressé à toutes les entreprises qui avaient répondu favorablement, un courrier en date du 9 janvier 2017 pour informer de la mise en place de cette nouvelle collecte de cartons à compter du 20 janvier 2017.

Le courrier indiquait également la distribution des bacs pendant la semaine du 16 au 20 janvier 2017, ce qui a été fait. La collecte se fait le vendredi avant 10h30.

Le SIVOM a tout de même constaté dès la première collecte que certaines entreprises ne jouaient pas le jeu et mettaient autre chose que du carton dans ces bacs. Une sensibilisation a donc été refaite depuis, auprès des entreprises concernées.

Autres points :

- **Activité aérienne :**

Plusieurs scénarii sont en cours d'élaboration par les aéroports de Paris afin de réduire les nuisances aériennes sur les territoires qui les subissent actuellement. Les élus de Sénart restent attentifs sur les caractéristiques des scénarii alternatifs qui seront proposés par ADP et les différentes associations intervenant dans ce dossier.

- **Passage piéton gilet jaune :**

Les habitants expliquent que la présence des personnels à la sortie des écoles pour faire traverser les enfants a ses limites notamment quant à l'attention portée par les enfants à la sécurité en traversant la route. L'effet pervers c'est que comme il y a des personnes pour faire traverser, plus personne ne regarde en traversant la route, alors que les parents sont toujours responsables de leurs enfants. Suite à nos discussions, la mairie réalisera une sensibilisation dans *Rencontre* quand elle le pourra afin de sensibiliser les parents et la demande sera transmise à la police municipale pour en informer les personnes dotées d'un gilet jaune qui font traverser la route.

- **Rumeur fermeture de la poste annexe place de l'An 2000 :**

La mairie répond que la rumeur est infondée et qu'aucune fermeture n'est prévue. Pas d'inquiétude à avoir.

- **Présentation du projet piscine**

Un article est paru dans le *Rencontre* de mars avec des visuels du projet d'architecte retenu. Les habitants souhaitent savoir l'utilisation qui sera faite des bancs qui vont être retirés au moment de la construction des logements prévus juste derrière la piscine ? A priori s'ils sont en bon état, ils seront réutilisés ailleurs.

- **Informations diverses**

M. Devinat fait un retour de son rendez-vous dans le parc de la Tour d'Aleron avec la directrice adjointe des services Techniques Françoise Segura. Les trous seront rebouchés. Le prolongement de la piste piétons-cycles le long de la coulée verte est une bonne chose même si des camions ont creusé quelques trous à reboucher.

Le tuyau du 54 rue Traversière coule toujours....

Pour clore cette session des conseils de quartier, la mairie nous invite le 30 mars 2017 à l'Hôtel de ville pour faire un bilan des trois années passées dans les conseils de quartier.

La mairie invite également les habitants le 23 mars 2017 à l'Hôtel de Ville à 20h30 pour le lancement de l'Atlas de la biodiversité communal Combs. Il permettra de recenser les espaces localisés sur le territoire pour ensuite mener de nouvelles actions de gestion des espaces verts favorables à la biodiversité.

Présence et intervention de M. Le Maire et de l'association Seine et Marne Environnement (qui procédera aux inventaires sur la commune avec l'association Renard).

Les inscriptions sont à faire auprès du service soit au [01.64.13.16.16](tel:01.64.13.16.16) ou sur la boîte mail gaille.deflesselle@mairie-combs-la-ville.fr

Plus d'informations dans l'article *Rencontre* du mois de mars consacré à ce sujet.

Renouvellement des conseils de quartier : l'appel à candidature pour la prochaine session des conseils de quartier sera lancé avec le journal *Rencontre* du mois de mai puis rappelé en juin. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 22 juin à 19h à l'Hôtel de Ville.

Dans le public, trois personnes présentes ont pris la parole afin d'évoquer la situation de certaines allées/cheminement situées sur le domaine public aux abords des résidences « Les Carneaux » et de l'école de la Tour d'Aleron où la mairie a déjà ou va tout prochainement procéder à la reprise des nids de poule.

A proximité de l'école de la Tour d'Aleron, il y a une petite place sur laquelle en été des gens se garent, mettent la musique à fond... Idem au centre du parc près de l'ancienne fontaine, il y a des bouteilles cassées.

La seule solution est d'appeler la police nationale. Il ne faut pas hésiter. C'est à force de signalements que les choses bougeront.

Une habitante de la résidence du 5 rue D. Casanova souhaite savoir comment ont abouti les démarches engagées par les Carneaux auprès du Maire pour envisager une rénovation en parallèle des constructions nouvelles derrière la piscine.

Une représentante d'une des copropriétés, également membre habitant du conseil de quartier, lui répond. Le retour a été fait à tous les conseils syndicaux. Le Maire a parfaitement entendu la démarche qui concernait la voirie, les espaces verts, l'éclairage public... Une partie a déjà été fait par la ville d'ailleurs et le nettoyage est effectué pour ramasser les papiers régulièrement. La mairie a bouché les trous de la voirie communale.

Ceux qui restent se trouvent sur les voiries privées et la mairie attend désormais que les copropriétaires se mettent d'accord pour coordonner les travaux afin qu'ils puissent être mis en relation et bénéficier des entreprises qui seront présentes pour les travaux de construction des nouveaux logements près de la piscine.

Pour les détails des accords et désaccords des copropriétés, le mieux est de se rapprocher des conseils syndicaux respectifs.

Si les décisions traînent trop, la mairie sera contrainte de commencer ses travaux sans attendre les copropriétaires.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice président,

Frédéric PERIDON

Salah FENDRI